

Réf: Dossier 269413

Avis de constitution

SOCIETE « SPRING ARCHITECTURE » en abrégé « SA »

Siège ABIDJAN / COCODY ANGRE DJIBI 8ème  
TRANCHE, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/11/2023 , et enregistrés au CEPICI le 24/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SPRING ARCHITECTURE » en  
abrégé « SA »

Objet : - L'exercice de la profession d'architecte et de toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et l'aménagement de l'espace.

- Elle peut accomplir toutes opérations courant directement ou indirectement à la réalisation de son objet ou susceptibles d'en favoriser le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN / COCODY ANGRE DJIBI 8ème  
TRANCHE, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme GNINTAMAGAN TCHEPLE PRISCILLE  
GENEVIEVE-CHANTAL EPSE N'DIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13007 du 01/12/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°84955/GTCA/RC/2023 du 01/12/2023

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

